

Grégoire Cousin et Julie Lacaze

L'éternel retour ; l'antitsiganisme politique

Les Roms sont des voleurs d'enfants. C'est sur la base de cette rumeur que sont parties les agressions de mars 2019, à l'encontre des populations roms d'Île-de-France. Des internautes avaient relayé en masse sur les réseaux sociaux l'existence d'une prétendue camionnette blanche, depuis laquelle des Roms kidnappaient les enfants. Résultat de la propagation nauséabonde de ce mensonge : au moins trente-sept attaques extrêmement graves ont été recensées dans les deux semaines qui suivirent la propagation de la rumeur. Comment de tels passages à l'acte peuvent-ils encore avoir cours au *xxi*^e siècle ? Un premier mouvement nous porterait à chercher les racines de cette violence dans la longue liste de stéréotypes sur les Tsiganes¹, dont nos sociétés ont encore bien du mal à se défaire. Les événements de mars 2019 témoigneraient d'un antitsiganisme, profondément ancré dans les cultures européennes, qui s'est construit durant des siècles. Différents groupes, appelés communément « Tsiganes », ont tissé, depuis plus de cinq siècles, des relations complexes avec les sociétés majoritaires européennes. Cette longue histoire, marquée par des phases d'intégration et de rejet, a forgé en miroir les identités romani et gadjé². Au *xix*^e, deux courants convergent. Les stéréotypes bohémiens se développent dans le champ culturel et artistique et la production littéraire du *xix*^e va fixer un certain nombre d'images concernant « les Tsiganes » et notamment celle du « Tsigane voleur d'enfant ». À la même époque, la recherche scientifique produit un discours savant sur les prétendues caractéristiques raciales des Tsiganes. Ensemble, ces productions culturelles et scientifiques ont fixé une image univoque des Tsiganes, fondement de l'antitsiganisme politique et administratif³ dont les événements de mars 2019 nous semblent être la dernière réplique.

L'antitsiganisme politique

Au début du xx^e siècle se développe dans toute l'Europe, une politique tsigane visant à contrôler leur circulation⁴. En France, le 16 juillet 1912, les parlementaires votaient une loi sur « l'exercice des professions ambulantes et la circulation des nomades » à laquelle seuls les socialistes de Jaurès s'opposèrent. La loi de 1912 associait à la réglementation nouvelle pour les professions itinérantes celle de l'itinérance non contrôlée que les juristes appelaient la « circulation des nomades ». Les « Nomades » étaient les individus qui, « quelle que soit leur nationalité, circulent en France sans domicile fixe et ne sont ni commerçants ambulants, ni forains, même s'ils ont des ressources ou prétendent exercer une profession ». Cette dernière définition très vague laissait ouverte toutes les interprétations. Toutes les familles françaises dites « nomades » n'étaient pas obligatoirement de tradition tsigane. Mais c'est à ce groupe qu'appartenaient les Français Sinté ou Manouches. De la surveillance de la mobilité, on glissa progressivement à un régime administratif de fichage familial, dit « régime des Nomades ». En droit français, c'était la première fois que l'on prétendait fonder un statut familial sur le caractère particulier de la domiciliation ambulante. Initialement, personne n'avait envisagé les conséquences juridiques des dispositions de la loi. Dans l'entre-deux-guerres, une véritable bureaucratie d'enregistrement imposait la transmission héréditaire d'un statut de discrimination juridique. Entre 1912 et 1969, plusieurs générations ont été ainsi enserrées dans ce régime d'exception.

La déclaration de guerre en septembre 1939 radicalisa le processus de suspicion familiale préventive. Dès septembre 1939, sur tout le territoire national, les « Nomades » enregistrés sont assignés à résidence. Exécuter par la suite les ordres allemands d'internement ne poserait pas de problème à Vichy. À partir de novembre 1940, 6 500 « nomades » sont conduits sur décision préfectorale dans les 30 camps spécifiques, gérés par l'administration française, dits « camps de Nomades ». Ils y demeureront jusqu'en 1946. Mais entretemps, dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, qui dépendaient de l'ordre de Himmler dit Auschwitz-Erlass de déportation à Auschwitz, des familles furent raflées. Pour les Tsiganes – comme pour d'autres populations prises dans le cocktail infernal des sciences raciales, du contrôle policier et de la grande presse –, l'arrivée au pouvoir des nazis déclencha une extermination physique dans toute l'Europe. La particularité de l'holocauste rom, appelé Samudaripen⁵, tient au fait qu'il a été longtemps minoré, voire nié. Le gouvernement allemand ne l'a d'ailleurs reconnu qu'en 1982. Absent des commémorations et des politiques de réparation, il n'a pas fait non plus l'objet d'un travail mémoriel qui aurait pu viser à faire connaître au grand public le lien entre extermination et antitsiganisme européen. Plus encore, les institutions étatiques n'ont jamais fait leur *aggiornamento* sur le racisme d'État frappant historiquement les Tsiganes⁶.

Cette absence de travail de mémoire est un point fondamental pour comprendre comment les politiciens se permettent de mobiliser, encore aujourd'hui, les ressorts de l'antitsiganisme sans risquer d'entacher leur réputation. Cela explique aussi pourquoi ce racisme ordinaire serait le dernier à paraître acceptable⁷. De plus, sa nature polymorphe, visant des groupes humains aux contours flous et changeant dans le temps tels que les Bohémiens, les Manus, les nomades, les Kalderash, et, aujourd'hui, surtout les Roms roumains, qui se vivent comme différents, a tendance à brouiller les pistes. Les Tsiganes changent mais l'antitsiganisme reste. Ce phénomène est renforcé par le fait que les moments de rejet dépendent d'événements spatiotemporels bien déterminés, comme les vagues de circulation de certains migrants ou encore la focalisation médiatico-politique du moment. En France, l'antitsiganisme a pris un tour nouveau depuis 2007. Après la chute de l'URSS, l'Europe de l'Ouest redécouvre en Roumanie la présence d'une population romani nombreuse, discriminée et marginalisée par la société roumaine. Ce groupe était alors particulièrement meurtri par cinq siècles d'esclavage et un pouvoir communiste qui avait occulté, pendant quarante-cinq ans, le génocide tzigane de la Seconde Guerre mondiale⁸. Dans les années 1990, l'Union européenne fit de la protection des Roms en Roumanie une condition politique indispensable à l'adhésion du pays. Mais le contexte socio-économique roumain n'était guère propice à la prise de conscience. Entre 1990 et 2002, le pays entra dans une grande phase de récession, qui poussa 10 % de sa population à l'exil. Lors de l'adhésion de la Roumanie, en 2007, entre 10 000 et 15 000 Roms vivaient alors dans les bidonvilles français. Ce nombre est toujours du même ordre aujourd'hui⁹.

Les acteurs de la scène politique française se sont alors emparés de cette nouvelle question sécuritaire, reprenant à leur compte la définition que les instances européennes ont donnée des Roms dans le cadre de la protection des minorités¹⁰, les considérant de façon univoque comme pauvres et marginaux. Ces qualificatifs rappellent, au passage, à quel point la question des Roms, nommée aussi « la question rom », a été construite à l'échelle de l'action publique européenne comme un problème public¹¹ sur lequel il faudrait agir pour améliorer l'inclusion et l'intégration. La « question rom » a d'abord servi le discours sécuritaire de Nicolas Sarkozy. Après plusieurs galops d'essai, entre décembre et février 2010, la présidence de la République s'empare d'un fait divers mettant en jeu des « Tsiganes » pour faire une démonstration de force. Pour rappel, il concernait un jeune homme appartenant à la communauté Yenish de Saint-Aignan (Loir-et-Cher), qui avait été abattu par les gendarmes le 16 juillet 2010, alors qu'il tentait, aux dires de ces derniers, de forcer un barrage routier. Le lendemain, sa famille avait manifesté sa colère, dans le centre-ville, en tronçonnant des arbres et en arrachant les lettres du mur de la gendarmerie. Aussitôt, des renforts de police avaient été envoyés sur place et le ministre de l'Intérieur de l'époque, Brice Hortefeux, s'était rendu dans la petite ville

en hélicoptère. Plusieurs réunions s'étaient alors organisées à l'Élysée, qui aboutirent, le 30 juillet, au discours de Grenoble, dans lequel Nicolas Sarkozy opérait la jonction entre luttes contre la grande criminalité, les événements de Saint-Aignan et la présence de ressortissants européens pauvres vivant dans des conditions de marginalité urbaine. Il citait alors explicitement les populations roms des bidonvilles, rompant avec la tradition politique de ne pas nommer de groupe ethnique lors d'un discours officiel. Ce tabou a été doublement violé le 5 août 2010, date de l'émission d'une circulaire du ministère de l'Intérieur, demandant au préfet de raser prioritairement « les campements de Roms ».

En 2012 et 2013, la gauche au pouvoir va reprendre la doctrine de Sarkozy sur les Roms. Dès le début du quinquennat de François Hollande, le Premier ministre Jean Marc Ayrault et le ministre de l'Intérieur Manuel Valls mettent en scène leur désaccord sur le sujet. Le premier souhaitant répondre aux problèmes en faisant appel aux associations ; le second, avec plus de fermeté, en détruisant les bidonvilles¹². En octobre 2013, l'affaire Leonarda fut le point d'orgue de cet épisode de discorde. Il opposait le gouvernement et le corps enseignant qui protestaient contre l'arrestation d'une jeune élève pendant une sortie scolaire, alors qu'elle et sa famille devaient être renvoyées au Kosovo. L'exécutif s'est déchiré alors en deux camps, ceux qui souhaitaient faire revenir la famille et ceux qui préféraient maintenir la décision d'expulsion. La séquence s'est alors soldée par une intervention télévisée de François Hollande. Souhaitant contenter tout le monde, le président a réaffirmé devant les caméras que l'administration française n'avait pas fait d'erreur, tout en proposant quand même à Leonarda de rentrer en France. Le dispositif a tourné au ridicule quand la jeune fille a finalement décliné la proposition du chef de l'État, en direct, en expliquant qu'elle préférait rester avec ses parents au Kosovo. Cette histoire a marqué un tournant sécuritaire dans la politique du gouvernement de François Hollande, et la victoire de Valls sur une frange, plus humaniste, de la gauche.

En début d'année 2014, il semblerait que Manuel Valls n'ait plus besoin des Roms pour rassembler une partie de la gauche autour de lui. Ce retrait laisse cependant apparaître ce que le sociologue Éric Fassin nomme « une politique municipale de la race¹³ ». Des maires et des candidats aux municipales de villes de banlieues mettent à leur tour en scène leurs combats homériques contre les Roms, avatars des désordres du monde. Leur antitsiganisme revêt des formes diverses, en fonction de leur position sur l'échiquier politique. Pour justifier sa politique de déguerpissement, le maire communiste de La Courneuve explique en réunion publique que les habitants de sa commune n'ont pas à payer le prix de la chute du mur... À peu près au même moment, les candidats UDI (et futurs maires) de Drancy et de Bobigny mettent en place une campagne commune contre la mairie communiste de Bobigny, l'accusant d'offrir la cantine gratuite uniquement aux Roms et promettant d'éradiquer les bidonvilles du territoire. Les candidats PS de Saint-Denis demandent, tout simplement, la radiation des

Roms inscrits sur les listes électorales à cause d'une prétendue subordination au PCF au pouvoir... Le maire Debout la France de Wissous, dans les Yvelines, va encore plus loin, se plaçant physiquement, un sabre à la main, devant un bidonville pour protéger ses administrés !

Après les élections de 2014 et l'expulsion médiatisée du Samaritain, l'un des plus vieux camps de Roms de France, situé à La Courneuve, qui se déroula durant l'été 2014¹⁴, les Roms sortent un peu de l'œil du cyclone médiatique. Rétrospectivement, on peut penser que la médiatisation d'épisodes dramatiques de démantèlements n'a pas eu l'effet qu'espéraient les associations et les universitaires défendant les Roms¹⁵. Au lieu d'attirer la sympathie sur cette population objectivement réprimée et exclue, l'engagement militant a probablement conforté l'idée répandue que les Roms sont choyés, « Qu'il y en a que pour eux ! » En somme, il semblerait que le seul fait de parler des Roms, même en bien, renforce et réactive l'antitsiganisme latent des sociétés européennes.

Antitsiganisme diffus et violence sur les personnes

À la sortie de cette séquence politique, le niveau d'antitsiganisme a atteint, dans la société française, un niveau effarant. Selon le baromètre, publié tous les ans par la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDDH), analysé en 2014 par Nonna Mayer, Guy Michelat, Vincent Tiberj et Tommaso Vitale¹⁶, plus de 82 % de la population considérait les Roms comme un « groupe à part » dans la société. Cela représente une augmentation de 16 points depuis janvier 2011. La même question posée à propos des « gens du voyage », donne des résultats similaires : 79,5 % de l'échantillon de l'enquête CNCDDH sont convaincus qu'ils forment « un groupe à part » dans notre société (contre 70,6 % en janvier 2011). Pour comprendre si cette opinion de marginalité est spécifique aux Roms, il faut la comparer à celle émise sur d'autres groupes minoritaires en France. En 2011, il y avait 18 points de pourcentage en plus, sur ce sujet, pour les Roms, par rapport aux musulmans, le second groupe considéré le plus à part ; à la fin de l'année 2014, l'écart se creuse pour atteindre les 34 points, toujours en défaveur des Roms.

Le sentiment, que les Roms s'excluent d'eux-mêmes de la société, explique toujours, selon ces chercheurs, le niveau très haut d'acceptation des propos racistes tenus en public à leur égard, par exemple « sale Rom ». Seuls 36 % des personnes de l'échantillon croient que ces expressions doivent être condamnées « sévèrement » par la justice, tandis que 17,4 % estiment qu'elles « ne doivent pas être condamnées du tout ». L'opinion selon laquelle les propos racistes contre les Roms doivent être condamnés a le taux d'approbation le plus bas de toutes les minorités testées dans cette enquête. Citons encore d'autres clichés largement répandus et qui ont beaucoup augmenté sur la période 2010-2014 :

en 2014, 86 % des personnes interrogées considèrent que les Roms migrants étaient pour la plupart nomades, 82 % d'entre elles pensaient qu'ils « exploitent très souvent les enfants » (contre 75 % en 2012), 77,5 % qu'ils « vivent essentiellement de vols et de trafics » et encore 77 % qui pensent que les Roms ne veulent tout simplement pas s'intégrer en France. Autres éléments de l'enquête de 2014 : les préjugés envers les Roms sont partagés, quelles que soient les opinions politiques, mais sont tout de même exponentiels en se déplaçant de l'extrême gauche (minimum) à l'extrême droite (maximum). En plus de cette enquête quantitative, le CNCDH avait commandé une étude qualitative en 2013. Au cours d'entretiens en face à face, furent recueillis des propos extrêmement agressifs vis-à-vis des Roms, exprimant de la colère et laissant libre cours aux émotions négatives à leur égard, comme l'aversion, le dégoût, l'accusation d'impureté, le refus du contact ; ou encore la déception et la frustration dues à leur incapacité supposée à changer ; et enfin allant jusqu'au mépris et à la haine, en liaison avec la croyance en leur différence et leur infériorité.

Cependant, depuis que les politiques mobilisent moins la haine anti-Rom, le baromètre CNCDH enregistre un recul, surtout depuis 2016¹⁷, de l'hostilité à leur égard. En 2016, 55 % des personnes interrogées affichaient l'opinion que les Roms « ne voulaient pas s'intégrer en France » ; et la baisse s'est confirmée en 2019, le chiffre n'atteignant plus que 52,5 %. Les stéréotypes associés aux Roms sont également en baisse, notamment celui ayant alimenté les rumeurs de mars 2019 au sujet des vols d'enfants. En 2019, 60 % des interrogés pensaient que « Les Roms exploitent les enfants », contre 85 %, en 2014. Si la stigmatisation a donc tendance à régresser ces quatre dernières années, les idées stéréotypées restent encore majoritaires dans la population. La commission consultative des droits de l'homme estime que l'antitsiganisme est le sentiment raciste le plus répandu en France. Cette baisse est donc probablement imputable à des éléments conjoncturels, essentiellement le relatif abandon par les politiciens de la stigmatisation des Roms dans leur discours sécuritaire ; et le fait que les associations se sont particulièrement mobilisées ces dernières années pour lutter contre ces préjugés.

C'est donc dans ce contexte d'antitsiganisme en décline constante, laissant l'impression que le pire était derrière nous¹⁸, que l'une des plus grandes vagues de violence contre les Roms eut lieu, en France, en mars 2019. En à peine trois semaines, plusieurs vidéos calomnieuses ont été partagées en masse sur les réseaux sociaux (16 millions de fois pour seulement Facebook)¹⁹. Elles montraient des camionnettes immatriculées en Roumanie faisant des rapt d'enfants ou des personnes lançant des appels à protéger les plus jeunes contre les Roms. Plusieurs actions punitives, souvent filmées, furent alors menées à la suite de ces vidéos mensongères : menaces, insultes, agressions et descentes incendiaires dans les bidonvilles.

La lecture des comptes rendus des trois procès d'auteurs de violence qui eurent lieu en avril²⁰, en mai²¹ et en octobre²² est très instructive des mécanismes de passage à l'acte. Le 17 avril 2019, quatre jeunes gens comparaissaient pour avoir participé à une attaque violente et un passage à tabac d'un homme roumain à Clichy-sous-Bois. Un policier a décrit le chaos qui régnait lors de cet événement, qui s'est déroulé le 15 mars : « On a vu une dame au milieu de la route qui appelait au secours, une cinquantaine d'individus s'acharnaient sur un homme au sol... Il y avait plein d'enfants, de femmes, qui criaient, qui pleuraient, ça courait partout. » Ni le gyrophare ni les cris « police » n'ont fait peur aux assaillants. « La victime a réussi à se lever et à venir derrière nous, poursuit le fonctionnaire. Mais le groupe s'est reformé en disant : "On va s'en faire un." » Selon un adolescent du quartier entendu par la police : « Des gars avaient décidé d'empêcher des Roumains d'enlever des enfants. » Les prévenus nièrent leur participation, l'un d'eux, accusé d'avoir lâché son molosse sur les victimes, précisa que sa mère l'avait appelé à l'aide car sa fille, qui se trouvait à Auchan était apeurée à cause des Roms. Trois prévenus furent condamnés et un relaxé.

Le second procès concerne six personnes habitant à Chelles. Deux d'entre eux suivirent, depuis cette ville de Seine-et-Marne, une camionnette bleue immatriculée en Bulgarie jusqu'à l'entrée d'un bidonville, à Bobigny. Grâce aux SMS récupérés sur Snapchat par la police il a été établi qu'il s'agissait d'une expédition punitive préméditée : « Prends ta gazeuse » ; « salam, frérot, moi j'habite le 95 mais je suis prêt à faire le déplacement pour casser des dents. Plus on est de gens, plus on a de chance de les attraper » ; ou encore dans une vidéo : « Ce soir, c'est la guerre, les frères, l'heure est grave, les condés ils agissent pas, si c'est pas nous qui agissons, qui va le faire ? » Mais l'expédition a vite tourné court, les agresseurs ont été mis en déroute par les habitants du campement et la police les a arrêtés alors qu'ils étaient coursés dans Bobigny... Lors du procès un prévenu déclara : « On n'était pas là pour faire de la violence, mais leur dire d'arrêter de venir à Chelles [...]; j'avais eu peur pour mes petits frères ». Les prévenus furent condamnés, certains à de la prison ferme.

Le troisième procès, en octobre 2019, concernait deux jeunes ayant lancé un appel explicite à la violence sur Snapchat. Le groupe sur lequel des discussions ont été échangées s'appelait « 140 X Roumains » (la cité 140 à Noisy-le-Sec). Les extraits lus lors de l'audience sont glaçants : « Faites pas les aveugles, c'est chez nous que ça se passe [...]. Ils n'ont aucune pitié, ils violent nos petits frères et petites sœurs » ; ou encore « On fait des vagues, il y a un groupe qui y va à 20 heures, l'autre à 22 heures, l'autre à minuit, comme ça... Ils vont se faire piétiner et ne reviendront pas [...]. Ils vont mourir ce soir, ne jamais remettre un pied sur la terre. »

Deux éléments ressortent de ces procès. D'une part, les agresseurs sont absolument persuadés que les Roumains ou les Roms volent des enfants ; d'autre part qu'ils sont protégés par la police. Comment expliquer la résurgence du mythe ancien du vol d'enfant²³ ? Est-ce une manipulation politique en vue des élections ou bien un phénomène viral sans queue ni tête ? Il semble qu'il s'agit de l'une des dernières répliques de la période de stigmatisation, initiée en 2010, par les hommes politiques. Alors que ces derniers ont pointé du doigt le problème il y a bientôt dix ans, une partie de la société décide de le régler sans faire appel aux autorités. D'ailleurs, en dernière instance, ces dernières seraient, selon les rumeurs, les criminels, les Roms volant des enfants pour satisfaire la pédophilie des politiciens²⁴. Ainsi, les agresseurs se voient comme des protecteurs de la population, expliquant, pour l'un d'entre eux dans une vidéo, que ce « n'est pas drôle mais on est obligé, c'est eux ou nous... ». En quelque sorte, par un retournement de sens que seul le racisme est capable d'opérer, les Roms²⁵, qui ont été livrés par les politiques à la vindicte populaire pendant près de dix ans, sont maintenant présentés comme les grands complices de ces derniers.

L'antitsiganisme exacerbé de la décennie passée, nous offre un exemple paradigmatique de la perpétuation d'un système raciste. Le fonds culturel des stéréotypes et préjugés historiquement construits restait présent dans la longue durée mais semblait être passé au second plan. Cette mise en sommeil était un phénomène provisoire. L'exploitation politique conjoncturelle délibérée des stéréotypes historiques contre les Roms roumains a réactivé le mythe du vol d'enfant que nous prenions pour un archaïsme abandonné. Lorsque le politique s'est retiré, ayant usé et abusé des Tsiganes afin de rejoindre des objectifs tactiques n'ayant rien à voir avec ces derniers, la société a infusé les sentiments négatifs. Alors est arrivé le temps de la violence physique et des lynchages, et les victimes sont devenus coupables, elles sont redevenues, avec force, leur propre stéréotype.

Grégoire Cousin²⁶
gregoire.cousin@ehess.fr
Université de Vérone

Julie Lacaze
contact.julielacaze@gmail.com
Journaliste scientifique

L'éternel retour ; l'antitsiganisme politique

NOTES

1. La question des dénominations est une question sensible. Suite au congrès fondateur de l'International Romani Union de 1971, le mouvement politique international romani a revendiqué l'abandon du terme Tsigane et ses équivalents dans d'autres langues comme Gypsy au profit du terme Rom. Toutefois, en France, le terme de Rom reste souvent rejeté par les mouvements politiques romani nationaux car garde le sens restrictif de Tsiganes d'Europe de l'Est. Ainsi les Manus français continuent plus volontiers à utiliser le terme Tsigane. Dans cet article, nous utiliserons le terme Tsigane au sens générique ou historique et Rom au sens restrictif.

2. Gadjo (pluriel gadjé) : non-tsigane.

3. Cesare Lombroso, l'expert de la prétendue criminalité héréditaire, qui définissait les Tsiganes comme « l'image vivante d'une race entière de délinquants » et qui affirmait que même ceux qui auraient voulu sortir de la criminalité ne le pouvaient pas à cause de « l'influence de la race », était encore enseigné, il y a une trentaine d'années, dans les universités de droit italiennes, cf. Leonardo Piasere, « Un racisme méconnu : l'antitsiganisme », *DADA rivista di Antropologia post-globale*, n° 2, 2013, p. 7-28.

4. Massimo Aresu et Henriette Asséo, « Premessa in Zingari : una storia sociale », *Quaderni storici*, vol. 146, n° 2, 2004 p., p. 335-348.

5. Herbert Heuss, Frank Sparring et Karola Fings, *De la « science raciale » aux camps. Les Tsiganes dans la Seconde Guerre mondiale*, Centre de recherches tsiganes, 1997.

6. Grégoire Cousin, « Le renouveau de l'antitsiganisme dans l'administration française », *Hommes & Libertés*, n° 165, 2014, p. 24-26.

7. Aidan McGarry, *Romaphobia : The Last Acceptable Form of Racism*, Londres, ZED, 2017, 304 p.

8. Viorel Achim, *The Roma in Romanian History*, Budapest, Central European University Press, 1998, 233 p.

9. Martin Olivera, *Roms en (bidon)villes. Quelle place pour les migrants précaires aujourd'hui ?*, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2011, 82 p.

10. Henriette Asséo, « Les Gypsy Studies et le droit européen des minorités », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, n° 4bis, 2004, p. 71-86.

11. Olivier Legros, et Jean Rossetto, « La "question rom" en Europe aujourd'hui : regards croisés et mises en perspectives », *Études tsiganes*, n° 46, 2011, p. 4-25.

12. Grégoire Cousin, « L'évacuation de bidonvilles roms. Circulaires et cycles médiatiques », *Métropolitiques*, 2013, <http://www.metropolitiques.eu/L-evacuation-de-bidonvilles-roms.html>

13. Éric Fassin, « La "question rom" », in Éric Fassin, Carine Fouteau, Serge Guichard et Aurélie Windels (dir.), *Roms & riverains. Une politique municipale de la race*, Paris, La Fabrique, 2014, p. 7-70.

14. Grégoire Cousin, « Life and death of a French shantytown. An anthropology of power », in Yaron Matras et Daniele Viktor Leggio (dir.), *Open Borders, Unlocked Cultures : Romanian Roma Migrants in Western Europe*, New York, Routledge, 2017, p. 128-150.

15. Pour avoir été des acteurs et observateurs de cette période, il nous en reste un goût de cendre. Nos mobilisations militantes avaient pour objectif de produire un autre discours médiatique, nous étions portés par l'éthique anthropologique de relayer la parole des habitants de bidonvilles que nous fréquentions. Face à la déferlante politique contre une population, sans relais dans l'opinion publique, il nous a collectivement semblé que nous n'avions pas d'autres choix que de parler pour redonner de l'humanité, du corps à ceux qui étaient visés par une entreprise politique de déshumanisation. Mais, somme toute, en participant ainsi, nous avons maintenu l'attention médiatique, nous avons, nous aussi, nourri le Moloch.

16. Nonna Mayer, Guy Michelat, Vincent Tiberj, et Tommaso Vitale, Commission nationale consultative des droits de l'homme, « Les Roms : les moins aimés », in Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDDH), *La Lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, Année 2013*, Paris, La Documentation Française, 2014, p. 201-208.

17. Nonna Mayer, Guy Michelat, Vincent Tiberj et Tommaso Vitale, « Une progression de la tolérance envers les Roms », in Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDDH), *La Lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, Année 2016*, Paris, La Documentation Française, 2017,

p. 124-140. Et Nonna Mayer, Guy Michelat, Vincent Tiberj et Tommaso Vitale, « Des sentiments plus nuancés envers les Roms », in Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH), *La Lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, Année 2015*, Paris, La Documentation Française, 2016, p. 339-355 et Nonna Mayer, Guy Michelat, Vincent Tiberj et Tommaso Vitale, « Les préjugés anti-Roms », in Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH), *La Lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, Année 2019*, Paris, La Documentation Française, 2020, à paraître, p. 91-110.

18. À l'inverse de cette opinion, Jacques Debot, observateur infatigable de la haine en ligne, relate dans un article sur un blog de Mediapart une série de violences qui aurait dû alarmer le monde politique de la montée de la violence antitsigane : Jacques Debot, « Romstorie : les banlieues tentées par le pogrom ? », *Mediapart*, 2019, <https://blogs.mediapart.fr/jacques-debot/blog/270319/romstorie-les-banlieues-tentees-par-le-pogrom>

19. Tommaso Vitale, « Lynchages de Roms : les mécanismes du stéréotype », *The Conversation*, 2019, (hal-02186671)

20. Carole Sterlé, « Clichy-sous-Bois : jusqu'à dix mois de prison ferme après l'agression contre les Roms », 17 avril 2019, *Le Parisien*.

21. Carole Sterlé, « Ils étaient venus de Chelles pour attaquer un camp rom à Bobigny », 31 mai 2019, *Le Parisien*.

22. Maxime François, « Seine-Saint-Denis : les étudiants préparaient leur expédition punitive contre les Roms sur les réseaux sociaux », 24 octobre 2019, *Le Parisien*.

23. Allan Kaval, « Entretien avec Ilse About : "La haine anti-Tziganes revient toujours par secousses dans l'histoire de l'Europe" », 27 mars 2019, *Le Monde*.

24. Dans le *Dracula* de Stoker, le vampire, pouvoir corrompu d'une campagne reculée, suce le sang des jeunes filles du voisinage, aidé dans sa tâche par des Tziganes. Cette Transylvanie de pacotille à destination d'un public anglais du XIX^e fait office de réalité en 2019 sur Snapchat.

25. Ainsi dans un autre contexte, en Italie, il fut démontré que la vague d'accusation d'enlèvement d'enfants par les Roms à la fin des années 2000 était un miroir aux enlèvements massifs et bien réels des enfants des Roms par les institutions étatiques. Cf. Carlotta Saletti Salza, *Dalla tutela al genocidio*, Rome, CISU, 2010 ; Sabrina Tosi Cambini, *La zingara rapitrice. Racconti, denunce, sentenze (1986-2007)*, Rome, CISU, 2008 ; Leonardo Piasere, *Scenari dell'antiziganismo. Tra Europa e Italia, tra antropologia e politica*, Florence, Seid Editori, 2012, 208 p.

26. Grégoire Cousin est actuellement chercheur postdoctorant à l'université de Vérone pour le projet Net-Rom : « Early Marriage between Dynamism of Social Network and Legal Autonomy : The case of transnational Romanian Roma ». Ce projet fut financé par le programme pour la recherche et l'innovation Horizon 2020 de l'Union européenne, dans le cadre du contrat de subvention Marie Skłodowska-Curie nr. 794108.

RÉSUMÉ

L'éternel retour ; l'antitsiganisme politique

En mars 2019, les Roms vivant en France ont vécu une série d'attaques violentes faisant suite à la diffusion sur les réseaux sociaux de rumeurs nauséabondes. Dans cet article nous revenons sur les fondements historiques de l'antitsiganisme et sur la conjoncture politique de la décennie 2010 qui a vu ce racisme revigoré par la parole et l'action politique. Dans la dernière partie nous montrons que la violence est la conséquence sociale d'une construction politique.

MOTS-CLÉS : antitsiganisme, Rom, mise à l'agenda, violence sociale, réseau social en ligne

L'éternel retour ; l'antitsiganisme politique

SUMMARY

The Eternal Return : Political Anti-Gypsyism

In March 2019, Roma living in France experienced a series of violent attacks following the dissemination of vile rumours on social networks. In this article we explore the genealogy of anti-Gypsyism and the 2010s political conjuncture that saw this racism reinvigorated by political discourse and action. In the last part, it is evidenced that violence is the social consequence of a political construction.

KEYWORDS : antigypsyism, Roma, agenda setting, social violence, online social network

RESUMEN

El eterno retorno : racismo político antigitano

En marzo de 2019, los gitanos que viven en Francia sufrieron una serie de ataques violentos a raíz de la difusión de rumores infames en las redes sociales. En este artículo miramos hacia atrás a los fundamentos históricos del racismo antigitano y la situación política de la década de 2010 en la que este racismo volvió a la palestra gracias a la palabra y la acción política. En la última parte mostramos que la violencia es la consecuencia social de una construcción política.

PALABRAS CLAVES : racismo antigitano, gitanos, revitalización, violencia social, redes sociales en línea